



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

01.10.2021

### **Contre-projet indirect à l'« initiative correctrice » accepté : à présent, il faut une sécurité de planification.**

**Les chambres fédérales proposent un contre-projet indirect encore plus strict à l'initiative populaire « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice) ». De cette manière, le retrait de l'initiative est assuré, mais pas les conditions d'exportation pour les produits suisses. La Confédération est appelée à veiller rapidement à la sécurité de planification.**

Pour notre pays, la sécurité est l'un des biens les plus précieux qui est régulièrement mis en avant comme un atout considérable de la Suisse. Cependant, elle ne peut être assurée que si l'industrie a les moyens de maintenir opérationnels tous les systèmes de sécurité. Par conséquent, l'industrie représente l'épine dorsale de la sécurité en Suisse. Toutefois, le marché suisse n'est pas assez grand pour donner suffisamment de souffle à une industrie de sécurité et de défense moderne et avancée au niveau technique. Elle doit pouvoir exporter ses produits et coopérer avec d'autres pays.

Le Cercle de travail Sécurité et techniques de défense (cstd) est convaincu que le Conseil fédéral traite de manière responsable les autorisations d'exportation de matériel de guerre. Par conséquent, il rejette clairement l'« initiative correctrice » ainsi que le contre-projet indirect. Alors que le Conseil des États a approuvé de justesse un régime d'exportation encore plus restrictif, le Conseil national n'a pas eu la volonté de corriger cette décision - contre toutes recommandations de sa propre commission de politique de sécurité CPS.

La décision d'aujourd'hui précise certes les conditions pour l'exportation de matériel de guerre dans la loi, mais leur interprétation doit encore être clarifiée. Le cstd attend une déclaration claire quant au fait que des exportations aux nations alliées et la coopération avec ces dernières sont encore possibles. La Confédération doit veiller à la sécurité de planification pour les entreprises suisses. Ce n'est que de cette façon que la Suisse disposera à l'avenir aussi d'une base industrielle et technologique importante pour la sécurité et qu'elle servira de moteur à l'innovation technologique.

Au nom du Cercle de travail Sécurité et technique de défense

La co-présidence :

Maja Riniker, Conseillère nationale PLR AG  
Thomas Rechsteiner, Le Centre AI

Adressez vos questions à :

Matthias Zoller, 079 936 24 70, [m.zoller@swissmem.ch](mailto:m.zoller@swissmem.ch)

Le Cercle de travail Sécurité et technique de défense (cstd) est un groupe d'intérêts engagé en faveur de l'industrie suisse de la technique de défense et de sécurité. Il réunit quelque 70 personnalités du monde politique, économique et social. Le cstd s'engage en faveur de conditions-cadres juridiques et politiques permettant à l'industrie d'assurer son existence économique en Suisse. Il est notamment question d'un régime d'exportation qui s'oriente vers les règles et pratiques des pays partenaires européens. Vous trouverez de plus amples informations sur <http://asuw.ch/fr/>